



# Aide à l'achat de vélos électriques

## Formulaire de demande de subvention

Pour favoriser la mobilité douce, la commune de Sorède a instauré un dispositif d'aide à l'achat de vélos électriques. Il s'agit d'une subvention de 150€ par vélo neuf ou d'occasion acheté auprès de professionnels. Cette offre s'adresse aux Sorédiens à compter du 1er décembre 2019, sur présentation d'une facture et justificatif de domicile (dans la limite de l'enveloppe budgétaire de l'exercice en cours)

### LE DEMANDEUR

Nom : ..... Prénom .....

Date et lieu de naissance.....

Adresse : .....

Téléphone :.....

Signature

Mail .....

Date .....

**Afin de mieux vous connaître et éventuellement nous permettre d'ajuster notre offre à vos besoins, merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :**

Vous êtes : un homme  une femme

Vous avez entre : 18-34 ans  25-54 ans  55-64 ans  65 ans et plus

Vous utilisez le plus souvent : une voiture  un deux-roues  navette communale

Vous disposez déjà d'une voiture  d'un deux-roues à essence  d'un vélo

Vous utiliserez votre deux-roues pour les trajets : domicile-travail  loisir  autre

Ce vélo électrique va-t-il remplacer un autre véhicule oui  non  lequel.....

**NB : Joindre à la demande la facture d'acquisition, le justificatif de domicile et un relevé d'identité bancaire (RIB)**